PARASITOLOGIE

Cestodes de Rongeurs de République Centrafricaine

par **Jean-Claude QUENTIN**

■

106 Rongeurs capturés en Afrique par M. F Petter ont été autopsiés. Ils proviennent pour la plupart des stations de La Maboké, Boukoko, Bangui et M'Baiki (République Centrafricaine). Quelques-uns sont originaires de Pointe-Noire (Congo Brazzaville) et de Lwiro (Congo Léopoldville). 44 sont parasités par des Cestodes

Liste des hôtes et de leurs parasites

Æthomys medicatus (Wroughton)	*Inermicapsifer madagascariensis* (Davaine 1870)
Arvicanthis niloticus (Geoffroy)	*I. madagascariensis* (Davaine 1870)
Cricetomys gambianus Waterh.	*I. congolensis* (Mahon 1954)
Hybomys univittatus (Peters)	*I. madagascariensis* (Davaine 1870)
	Tænia tæniæformis (Batsch 1786)
Lemniscomys striatus L.	*Raillietina* (*R.*) *trapezoides* (Janicki 1904)
Lophuromys sikapusi Temm.	*Anomotænia heimi* n. sp.
	Hymenolepis petteri n. sp.
Mastomys sp. à 32 chromosomes	*Catenotænia lobata* Baer 1925
	Catenotænia cf *Lucida* (Ortlepp 1962)
	Dilepis dollfusi n. sp.
	Hymenolepis diminuta (Rud. 1819)
	H microstoma (Dujardin 1845)
	Raillietina (*R.*) *baeri* (Meggit & Subramanian 1927)
Œnomys hypoxanthus (Pucher.)	*Inermicapsifer madagascariensis* (Davaine 1870)
Pelomys campanæ (Huet)	*I. madagascariensis* (Davaine 1870)
Praomys jacksoni (de Winton)	*Hymenolepis diminuta* (Rud. 1819)
	Raillietina (*R.*) *baeri* (Meggit & Subramanian 1927)
Rattus rattus L.	*Hymenolepis diminuta* (Rud. 1819)
	Tænia tæniæformis (Batsch 1786)
Thamnomys rutilans (Peters).	*Inermicapsifer madagascariensis* (Davaine 1870)

Famille : *ANOPLOCEPHALIDÆ* Fuhrmann 1907
Sous-famille : *ANOPLOCEPHALINÆ* Fuhrmann 1907

Catenotænia lobata Baer 1925

Hôtes : 2 *Mastomys sp.* à 32 chromosomes.
Localisation géographique : Boukoko.
Dates de récolte : 21-X-63 et 6-XII-63
Matériel d'étude : 7 Cestodes entiers avec scolex dont 5 sont parasites du même individu.

Nos spécimens sont longs de 6 à 11 cm selon le degré de contraction du strobile. La largeur maximum est de 2,8 mm. Chaque Cestode comporte 60 proglottis dont les derniers sont gravides. L'aspect du scolex est très différent à l'état vivant (fig. 1 A) où l'on observe un important réseau de canaux osmorégulateurs et à l'état fixé (fig. 1 B).

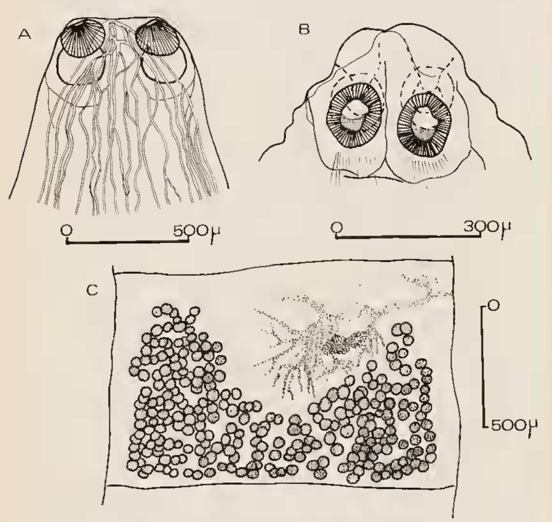


Fig. 1. — *Catenotænia lobata* Baer 1925. — A. Scolex état vivant - Système osmorégulateur — B. Scolex fixé — C. Proglottis immature, champ testiculaire continu en arrière de l'ébauche des organes génitaux femelles.

Sur le Cestode vivant, le scolex est large de 600 μ, les ventouses ont un diamètre de 170 à 200 μ.

Le scolex fixé est large de 350 à 400 μ. Les ventouses mesurent 110 à 130 μ de diamètre.

Nous avons compté 250 testicules par proglottis. Ils ne sont jamais disposés en 2 champs latéraux séparés totalement par la masse ovarienne. Cette séparation est amorcée mais il existe toujours une bande de 2 à 5 rangées de testicules, postérieure à l'ovaire, qui réunit la région porale à la région antiporale (fig. 1 C). En conséquence, nous ne classons pas notre matériel dans le genre *Skrjabinotænia* Akumyan 1946 caractérisé par la séparation des testicules en deux groupes distincts.

Les ramifications utérines sont au nombre de 17 à 20 de chaque côté.

Catenotænia cf. *lucida* Ortlepp 1962

Hôte : *Mastomys sp.* à 32 chromosomes.

Localisation géographique : Pointe-Noire.

Date de récolte : 22-X-63.

Nous ne possédons qu'un seul Cestode en mauvais état de conservation, long de 17 mm, large de 1,1 mm au maximum. Le scolex est large de 330 μ, les ventouses ont 120 μ de diamètre. La région non segmentée est longue de 450 μ. Le strobile ne comporte que 26 proglottis. Les 15 premiers sont immatures, les organes génitaux sont mûrs vers le 17e et 19e proglottis où l'on compte 150 testicules environ disposés en deux champs latéraux réunis entre eux par une bande de deux à quatre rangées de testicules en arrière des organes génitaux femelles. La poche du cirre mesure 175 μ de long sur 45 μ de large. Les trois derniers proglottis sont gravides. Les ramifications utérines sont de 14 à 15 de chaque côté. Le système excréteur est en réseau.

L'anatomie du proglottis est celle de *Catenotænia lobata* Baer 1925. Cependant, les dimensions très réduites du strobile et le développement très condensé des organes génitaux rapprocherait notre matériel de *C. lucida* Ortlepp 1962.

Famille : *DAVAINEIDÆ* Fuhrmann 1907
Sous-famille : *DAVAINEINÆ* Fuhrmann 1907

Inermicapsifer madagascariensis (Davaine 1870)
syn : *Inermicapsifer arvicanthidis* (Kofend 1907) Baer 1925

Hôtes : *Æthomys medicatus* (Wroughton), Pointe Noire, 9-X-62 et 17-X-62 ; *Arvicanthis niloticus* (Geoffroy), Bangui, 10-X-63 ; *Hybomys univittatus* (Peters), Boukoko, 28-X-63 et 30-X-63, originaire de Boukoko : 2-VII-63 et 8-I-64 ; *Pelomys campanæ* (Huet), Pointe Noire, 22-X-62 ; *Thamnomys rutilans* (Peters), Bébé, 29-X-63 et 3-XI-63, Boukoko, 28-X-63.

Matériel d'étude : nombreux Cestodes possédant tous leur scolex. Leurs dimensions et les mesures des différents organes correspondent à celles données par J. Mahon (1954). Ce Cestode est très répandu chez les Rongeurs du Congo : Mahon (1954), Baer (1959). Il est signalé chez l'homme au Ruanda-Urundi (Fain 1950), ainsi qu'à Cuba et aux Comores (Baer 1956).

Inermicapsifer congolensis Mahon 1954

Hôtes : 2 *Cricetomys gambianus* Waterhouse.

Localisation géographique : M'Baïki.

Dates de récolte : 20-X-63, 22-X-63.

Matériel d'étude : 1 Cestode de 10 cm de long sans anneaux gravides provenant du premier hôte. 3 Cestodes entiers longs de 12 cm chacun, provenant du second hôte.

Cette espèce est surtout caractérisée par le scolex de grandes dimensions : 700-730 μ de large ; les ventouses ont un diamètre de 250-300 μ. Chaque proglottis compte environ 70 testicules. La poche du cirre mesure 140 μ de long.

Raillietina (R.) trapezoides (Janicki 1904)

Hôtes : 3 *Lemniscomys striatus* L.

Localisation géographique : Pointe-Noire.

Date de récolte : 2-1-64.

Matériel : 10 Cestodes longs d'une dizaine de cm.

Le scolex est large de 280 μ. Le rostre évaginé porte de nombreuses spinules. Il est armé d'une double couronne de 170 à 190 crochets dont la longueur, selon les scolex étudiés, varie de 7,5 à 9 μ. Les ventouses sont petites : 40 à 50 μ de diamètre et perdent quelquefois leurs crochets. Le nombre de testicules par proglottis est de 10 à 12. La poche du cirre atteint les canaux osmorégulateurs et mesure, dans les anneaux mûrs, 120 à 170 μ de long sur 75-80 μ de large. La lumière du cirre est garnie de soies.

Le nombre de capsules ovifères par proglottis gravide est de 100 à 120. Chaque capsule renferme 5 à 8 œufs qui, vivants, mesurent 75 à 80 μ de diamètre. L'embryon hexacanthe, protégé par une deuxième membrane de 20 μ de diamètre, mesure 20 μ de long sur 14 μ de large. Ses crochets sont longs de 5 μ.

Raillietina (*R.*) *trapezoïdes* présente une large répartition géographique. Ce Cestode est signalé chez le même hôte au Nigeria par Joyeux & Baer (1930). Il parasite en outre *Arvicanthis mordax* Temm., *A. niloticus* E. Geoff., *A. pumilio bechuanæ* Thomas, *Meriones shawi* Rozet, *Mus variegatus* (Licht.), *Taterona kempi* Wroughton.

Raillietina (R.) baeri Meggitt & Subramanian 1927

Hôtes : *Mastomys* sp., originaire de Bangui, 21-X-63 ; *Praomys jacksoni* (de Winton), Boukoko, 30-X-63 - 31-X-63, originaire de Boukoko, 18-XII-63, Toukoulou, 23-X-63, originaire de Bangui, 12-XII-63.

Matériel d'étude : nombreux Cestodes possédant tous leur scolex. Certains ont été obtenus vivants et entiers.

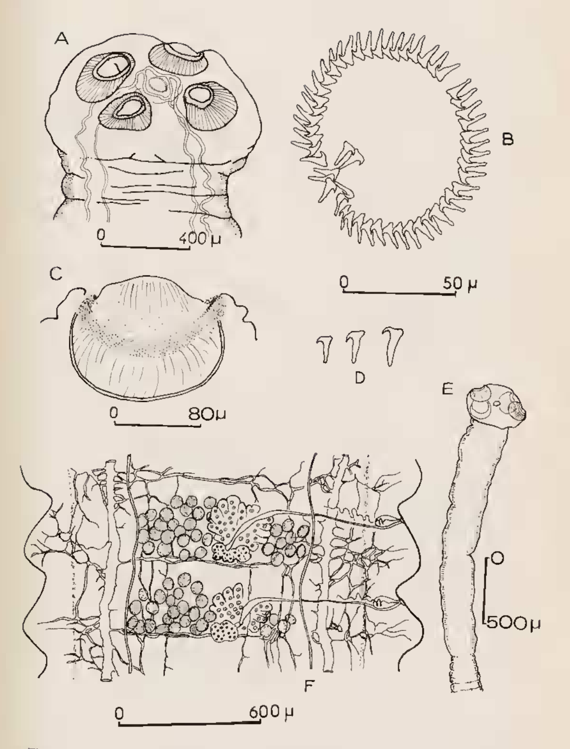


Fig. 2. — *Raillietina (R.) baeri.* — A. Scolex, vue latérale — B. Couronne des crochets du rostre — C. Ventouse, bord garni de fines spinules — D. Crochets de différentes tailles appartenant à des scolex différents — E. Scolex et cou — F. Système osmorégulateur : 2 paires de canaux longitudinaux + réseau de canalicules très développé ventralement.

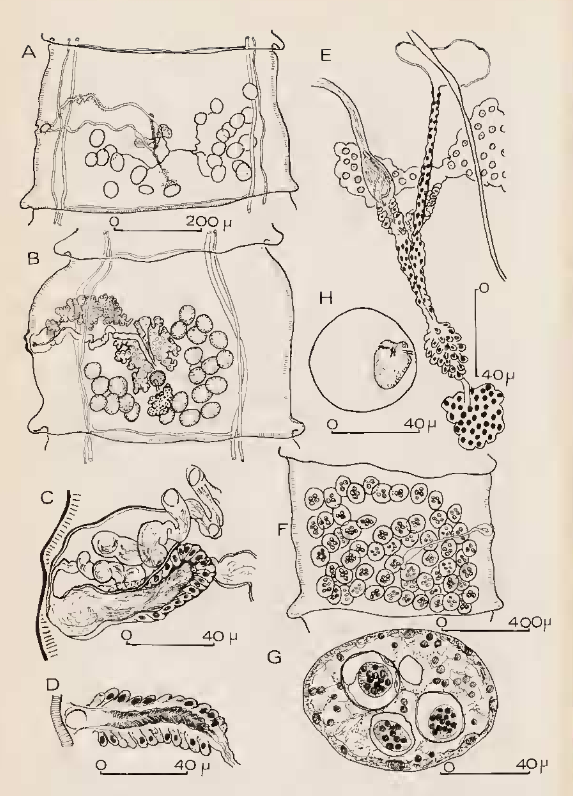


Fig. 3. — *Raillietina (R.) baeri.* — A. Proglottis immature — B. Proglottis mûr — C. Poche du cirre et vagin — D. Vagin (coupe histologique) — E. Carrefour des organes génitaux femelles — F. Proglottis gravide — G. Capsule ovifère. Début du développement. La paroi encore mince se vacuolisera — H. Œuf.

De larges variations interviennent dans les dimensions du strobile, le nombre et la longueur des crochets du rostre, et dans l'anatomie du proglottis. Les mesures effectuées sur les Cestodes parasites de *Praomys jacksoni* et celles de l'exemplaire parasite du *Mastomys sp.* sont résumées dans le tableau suivant :

Hôte	*Praomys jacksoni*	*Mastomys sp.* à 32 chromosomes
Longueur du strobile en cm	10 - 30	20
Largeur max. en mm	1,2 - 2,2	2,9
Nombre de proglottis	380 - 570	380
Longueur du cou en mm	1,2 - 1,7	5
Longueur du scolex en μ	400 - 450	300
Largeur en μ	800 - 800 (viv.)	400
Diamètre des ventouses en μ	150 - 170	130-150
Nombre de crochets	39 - 53	14-20
Longueur des crochets en μ	13 - 17	18,5
Nombre de testicules	19 à 27 - 26 à 32	19-41 (28)
Poche du Cirre en μ	70×40 - 110×60	95×60
Nombre de capsules	60 - 130	100-120
Nombre d'œufs	4 - 8	5-9
Œufs en μ	45 (viv.)	40
Embryon hexacanthe vivant	20 - 22	—
Longueur des crochets en μ	6	5

Les ventouses sont généralement inermes mais peuvent présenter plusieurs couronnes de fines spinules (fig. 2 C), que l'on observe également sur le rostellum. Celui-ci ne porte qu'une seule couronne de crochets de forme caractéristique du genre *Raillietina* (fig. 2 B - 2 D).

Le système musculaire est composé de trois couches de fibres longitudinales

Le système excréteur comprend deux paires de canaux osmorégulateurs, parcourant le strobile sur toute sa longueur Chaque canal est situé au 1/4 de la largeur totale de la bordure marginale du proglottis. Les diamètres des canaux dorsaux et ventraux varient selon le strobile observé. Un réseau secondaire de canalicules plus nombreux sur la face ventrale que sur la face dorsale, constitue par anastomoses successives de fins canaux longitudinaux (fig. 2 F).

Des anastomoses verticales relient les canaux ventraux aux canaux dorsaux à la jonction de deux proglottis.

Les pores génitaux sont unilatéraux ; ils débouchent au milieu de la bordure marginale du proglottis ou dans sa première moitié. Sur certains strobiles, la poche du cirre s'ouvre directement dans le vagin (fig. 3 C). Sur d'autres exemplaires, par contre, poche du cirre et vagin s'ouvrent dans l'atrium génital. Le vagin est entouré d'un manchon de grosses cellules glandulaires (fig. 3 D). Les capsules ovifères ont une paroi parenchymateuse très vacuolisée.

Auteurs	Southwell 1921	Joyeux & Baer 1927	Joyeux & Baer 1929	Joyeux & Baer 1930	Baylis 1939	Mahon 1954	Baer 1959
Hôtes	*Rattus rattus*	*Mastomys coucha*	—	*Funisciurus anerythrus* *Mastomys erythroleucas* *Mastomys sp.* *Praomys tullbergi*	*Mastomys coucha*	*Mastomys coucha ugandæ.* *Mastomys coucha fuscus.*	*Æthomys sp.* *Dasymys sp.*
Provenance	Accra (Afrique)	Abomey (Dahomey)	—	Ghana (Dahomey)	Congo-Léopoldville	Congo Léopoldville	Congo-Léopoldville
Longueur mm			100				55-130
Largeur mm			2				1,6
Scolex (diamètre en μ)	650	275	275			342-456	297-388
Ventouses (diamètre en μ)	170 inermes	100				126-160	114-136×91-113
N. de crochets	60 (1 seule rangée)	60-65	60-65	30-40-46-60		60	68
L. croch. en μ	12	16	13-16			14-15	12-13
N. Testicules			9 à 10 + 24 à 25				20-25
Poche du cirre							67-79×31-45
N. capsules ovifères			23-26 de 200-260 μ × 120-140 μ			variable 30-40	30-40
N. œufs par capsule			3-5			9	8 de 31-33 μ

Notre matériel, que nous identifions à *Raillietina* (*R.*) *baeri* Meggitt & Subramanian 1927, présente, par l'anatomie de ses proglottis : poche du cirre de petite taille, système excréteur doublé d'un réseau de canalicules secondaires, capsules ovifères parenchymateuses, de grandes affinités avec l'espèce *Inermicapsifer madagascariensis* Davaine 1870. Seule la présence du scolex permet de séparer les deux espèces appartenant à deux genres différents. *Raillietina* (*R.*) *baeri* possède, selon Southwell (1921) (sub. nom. *R.* (*R.*) *celebensis*) une seule couronne de 60 crochets de 12 μ de long et selon Joyeux & Baer (1929) une couronne de 60-65 crochets de 12 à 16 μ. Les mêmes auteurs (1930), sur des exemplaires trouvés au Ghana et au Dahomey chez *Funisciurus anerythrus* Thomas, *Malacomys edwardesi* Rochebr., *Mastomys erythroleucas* Temm., *Mastomys sp.*, *Praomys tullbergi* Thomas, constatent des variations considérables du nombre de crochets : 30-40-46-60.

Baylis (1939), au Congo Léopoldville, signale ce parasite chez *Mastomys coucha* Smyth. Mahon (1954) le retrouve au Congo Léopoldville chez *Mastomys coucha ugandæ* Wint. et *Mastomys coucha fuscus* Bosc. Baer (1959) signale deux hôtes nouveaux de ce Cestode au Congo Léopoldville : *Æthomys sp.* et *Dasymys sp.* Selon sa description, le rostre porte une double couronne de 68 crochets longs de 12 à 13 μ.

La position des crochets sur le rostellum peut donc varier ; les crochets sont disposés en une seule couronne, ou bien en une double couronne, ce dernier caractère étant plus conforme à la définition du genre *Raillietina*.

Au surplus, ce Cestode présente une grande variation de plusieurs de ses caractères, ainsi que l'indique le tableau p. 124.

Nos exemplaires sont presque tous parasites de *Praomys jacksoni*. Sur 18 *Praomys jacksoni* autopsiés, 11 sont parasités dont 8 par *Raillietina* (*R.*) *baeri* ; un seul *Mastomys* sur les 9 parasités héberge ce Cestode.

Famille : *DILEPIDIDÆ* Fuhrmann 1907
Sous-famille : *DILEPIDINÆ* Fuhrmann 1907

Anomotaenia beimi n. sp

Hôte : *Lophuromys sikapusi* Temm.

Localisation géographique : Boukoko.

Date de récolte : 17-XI-63.

Matériel d'étude : 7 Cestodes mesurant 5 cm de long. 2 Cestodes en fragments appartenant à la même espèce proviennent d'un autre *Lophuromys sikapusi* autopsié à Boukoko le 30-X-63.

1. Scolex (fig. 4 A.).

Trois scolex de 360, 380 et 415 μ de diamètre présentent des hauteurs respectives de 270 μ et 300 μ (scolex invaginés), et de 390 μ (scolex évaginé). Le rostre mesure 340 μ de long et 120 μ de large et porte une double couronne de 36 à 38 crochets longs de 57 à 60 μ (fig. 4 B).

Le décalage entre les deux couronnes de crochets varie de 10 à 15 μ. Les ventouses musculeuses et inermes ont un diamètre externe de 150 μ.

2. Cou.

Lorsque le Cestode est suffisamment étendu, il mesure 400 μ de long. Sa largeur varie peu : 270-300 μ.

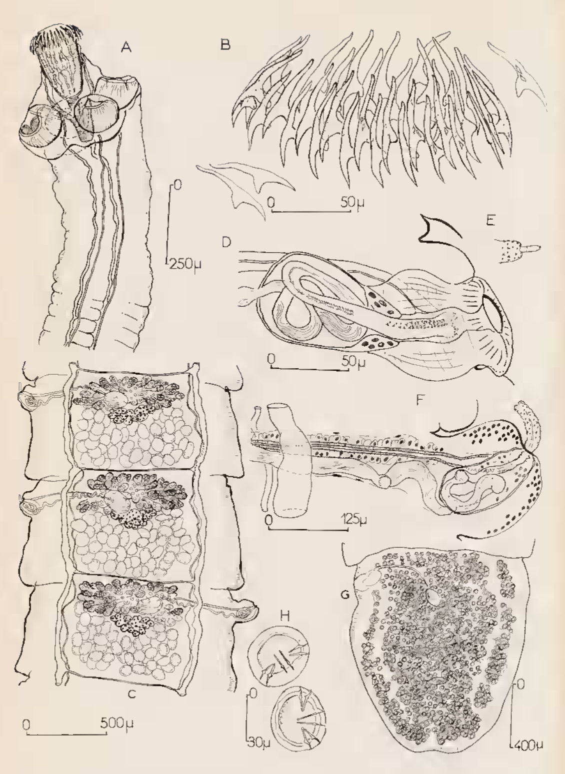


Fig. 4. — *Anomotænia hermi* n. sp. — A Scalex, rostre évaginé, cou, debut de segmentation — B Double couronne de crochets, plus 2 crochets en vue latérale appartenant à un autre scolex — C Proglottis mûrs. Vue ventrale — D Poche du cirre, cirre en partie évaginé — E. Extrémité du cirre (D et E sont à la même échelle) — F Mamelon génital, conduits génitaux, portion des canaux osmorégulateurs ventraux et dorsaux Vue ventrale — G Dernier proglottis gravide — H. Œufs et embryons hexacanthes.

3. Appareil musculaire.

Il est constitué principalement de fibres musculaires longitudinales au nombre d'une quarantaine sur chacune des deux faces ventrale et dorsale.

4. Système excréteur.

Deux paires de canaux osmorégulateurs parcourent le strobile longitudinalement : une paire de canaux dorsaux de 8 à 9 µ de diamètre, une paire de canaux ventraux beaucoup plus larges : 35 µ de diamètre reliés entre eux par un fin canal transversal au bord postérieur du proglottis. Les canaux ventraux et dorsaux sont situés au 1/6 de la largeur totale, du bord du proglottis.

5 Proglottis (fig. 4 C).

A — Morphologie générale et développement.

En numérotant les proglottis dès l'apparition de la première segmentation nous avons compté 153, 155 et 157 proglottis sur trois Cestodes provenant du même *Lophuromys sikapusi*. Nous avons pu suivre l'augmentation de taille des segments et la maturation des organes génitaux tout au long du strobile (cf. tableau ci-dessous) :

N° du proglottis	Longueur en µ	Largeur en µ	Développement des organes génitaux
1	20	320	premières ébauches génitales
50	130	500	—
70	150	700	ébauches des canaux déférents et des testicules
100	300	1.000	—
110	450	1.250	proglottis sexués
130	850	1.450	l'uterus occupe tout le proglottis
150	1.200	1.100	anneaux gravides

La croissance en longueur se poursuit tout au long du strobile. Celle en largeur s'arrête au 140ᵉ segment.

B — Appareil reproducteur.

a) Atrium génital :

Les pores génitaux alternent irrégulièrement et sont situés près du bord antérieur du proglottis (1/5 de la longueur du proglottis). L'atrium génital est entouré d'un sphincter où se concentrent de nombreux noyaux. Dans les anneaux arrivés à maturité, l'ensemble s'évagine pour former un mamelon génital contenant la poche du cirre et le vagin qui lui est antérieur.

b) Appareil reproducteur mâle :

Testicules. — Le nombre de testicules dans chaque proglottis est en moyenne 52 (42-57). Les ébauches testiculaires sont visibles à partir du 70ᵉ anneau. Le champ testiculaire occupe, en arrière des organes génitaux femelles, tout l'espace compris entre les canaux osmorégulateurs dans la partie postérieure du proglottis. Les testicules sont disposés sur deux épaisseurs au maximum Ils atteignent leur plus grande taille vers le 120 anneau. De forme ovalaire ils mesurent à ce stade de développement 70-80 µ × 60 µ.

Ils subsistent très longtemps dans les anneaux gravides.

Poches du cirre (fig. 4 D). Elles mesurent 130 à 150 µ de long sur 50 à 55 µ de large dans les anneaux arrivés à maturité. Leur paroi est mince : 2-4 µ. Chaque poche du cirre présente une orientation antéro-postérieure. Elle n'atteint jamais les canaux osmorégulateurs. Le cirre dévaginé mesure 50 à 60 µ de long sur 15-18 µ de large (fig. 4 F). Il est armé de crochets sur toute

sa longueur. Il est prolongé quelquefois d'un appendice plus réduit, de 15 à 20 μ de long (fig. 4 E) sur 4 μ de large. Lorsque le cirre est invaginé, la lumière est garnie de crochets sur une longueur de 95 μ. Le cirre se continue par un canal déférent replié deux fois sur lui-même à l'intérieur de la poche du cirre où son diamètre est de 10 à 15 μ. Le canal déférent effectue quelques boucles en dehors de la poche du cirre où son diamètre est de 20 μ puis suit le tracé du canal séminal.

Les conduits génitaux mâles et femelles passent entre les canaux osmorégulateurs ventraux et dorsaux.

c) Appareil reproducteur femelle :

Vagins. — Très peu différenciés, ils débouchent antérieurement aux poches du cirre qui les recouvrent en partie ventralement. Longs de 70 μ dans les anneaux mûrs, ils mesurent 18 μ de large. Ils sont reliés chacun au réceptacle séminal par un canal terminal presque rectiligne long de 500 μ environ dans les anneaux mûrs. Ce canal est entouré sur toute sa longueur d'un manchon de cellules glandulaires de 24 μ de diamètre. Le réceptacle séminal est ovalaire. Ses dimensions relevées dans les anneaux à maturité sont 150 × 70-120 μ. Le réceptable séminal dorsal aux ovaires se prolonge par un canal de 70 μ de long sur 18 μ de large. Ce canal à paroi glandulaire conflue avec un très court oviducte.

Ovaires. — Les ovaires sont réunis en une seule masse extrêmement lobée occupant le 1/3 de l'espace compris entre les canaux osmorégulateurs dans la région antérieure du proglottis. Les ébauches ovariennes apparaissent vers le 80e proglottis ; elles sont constituées de deux branches qui se ramifient dans les proglottis suivants. Ces deux branches naissent de part et d'autre d'une masse cellulaire centrale constituant l'ébauche du réceptacle séminal, glande vitellogène et du carrefour des conduits génitaux afférents à ces organes.

La glande de Mehlis n'est pas distincte.

Glandes vitellogènes. — Elles apparaissent vers le 85e proglottis. Très densément colorée à l'Hémalun, en forme d'éventail postérieur aux ovaires, chaque glande se différencie en nombreux lobes et mesure dans les anneaux mûrs 300 μ de long sur 100 μ de large.

La glande vitellogène se désagrège et disparaît lorsque l'utérus envahit le proglottis.

Utérus. — Apparu vers le 115e proglottis, l'utérus envoie des ramifications vers le bord postérieur du proglottis à partir du 130e anneau et occupe entièrement le 140e.

Les anneaux gravides (fig. 4 G) contiennent de nombreuses oncosphères dépassant latéralement le niveau des canaux osmorégulateurs

Les œufs (fig 4 H), qui ne paraissent pas avoir atteint leur complète maturité dans les derniers proglottis, mesurent 40-45 μ × 35-40 μ. Les dimensions de l'embryon hexacanthe sont de 27-40 μ × 23 μ. Celles des crochets 15 à 17 μ.

Discussion :

Les caractères principaux sont les suivants : strobile long de 5 cm possédant 150 proglottis ; les derniers sont gravides. Scolex large de 360-415 μ, haut de 270-300 μ. Rostellum armé d'une double couronne de 36 à 38 crochets d'égale longueur : 57 à 60 μ, diamètre du rostellum : 120 μ ; diamètre des ventouses : 150 μ. Pores génitaux alternant irrégulièrement et situés antérieurement sur la bordure marginale du proglottis. 50 testicules disposés entre deux paires de canaux osmorégulateurs

ventraux et dorsaux. Conduits sexuels passant entre les canaux osmorégulateurs ; poche du cirre mesurant 130-150 μ × 50-55 μ dans les anneaux sexués ; cirre épineux ; utérus contenant des œufs non protégés par des capsules ovifères ; diamètre des œufs : 35-45 μ ; embryon hexacanthe de 30 × 23 μ ; crochets longs de 15-17 μ. Ces caractères sont ceux du genre *Anomotænia*. Cependant, les derniers proglottis de notre matériel ne paraissant pas avoir atteint leur complet état de développement et l'absence de capsule ovifère étant le seul caractère qui permette de différencier les genres *Anomotænia* du genre *Choanotænia*, nous nous trouvons dans l'obligation de comparer notre matériel aux différentes espèces parasites de Rongeurs appartenant aux deux genres. Ce sont :

— *Choanotænia nebraskensis* Hansen 1950, parasite de *Microtus ochrogaster* (Wagner) et de *Sciurus rufiventer* Geoff.

— *C. spermophili* (McLeod 1933), parasite de *Citellus tridecemlineatus* (Mitchell) *C. richardsoni* (Sabine), *Peromyscus maniculatus gracilis* (Leconte).

— *C. sciuricola* Harwood & Cooke 1949, parasite de *Sciurus niger* L. Ces trois espèces ont un scolex qui ne porte qu'une seule couronne de 22 à 25 crochets : la taille respective des crochets pour chaque espèce est de : 28-31 μ, 32-37 μ, 38 μ. Les crochets de nos spécimens mesurent 57-60 μ.

— *C. ratticola* Sandars 1957, parasite de *Rattus assimilis Gould*, possède deux couronnes de crochets. Ceux-ci sont cependant en nombre plus faible : 26, et ne mesurent que 16 à 20 μ.

— *Anomotænia telescopica* Barker & Andrews 1915, parasite de *Fiber zibethicus* L. rongeur d'Amérique du Nord, porte deux couronnes de crochets. Cependant, outre la localisation géographique différente, cette espèce se distingue de notre matériel par un nombre plus important de crochets : 48 et non 38 crochets. Ceux-ci sont de longueur différente chez *A. telescopica* : 57 et 47 μ. Il sont de même taille : 57-60 μ sur les scolex que nous avons étudiés. Nous pensons que notre matériel représente une espèce nouvelle, nous la dédions à M. R. Heim. Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle et du laboratoire de La Maboké.

Dilepis dollfusi n. sp.

Description :

Hôte : *Mastomys sp.*

Localisation géographique : Bébé.

Date de récolte : 22-X-63.

Matériel d'étude : 4 Cestodes en fragments.

Deux Cestodes parasites d'un *Steatomys sp.* originaire de Boukoko et autopsié le 5-I-64, appartiennent à la même espèce.

1. Scolex.

Le scolex (fig. 5 A) mesure 700 μ de large, sa hauteur, rostre évaginé, atteint 650 μ. Il porte quatre ventouses petites de 210 à 250 μ de diamètre dont l'orifice n'excède pas 100 μ. Le rostre, de petite dimension : 300 × 300 μ, porte une double couronne de crochets. Sur le rostellum évaginé, les crochets de la couronne supérieure mesurent 33 μ de long et sont composés d'un manche effilé de 18 μ de long, large de 4 μ à sa moitié, d'une lame très courte : 6 μ, et d'une garde importante de 16 μ de long, large de 5 μ. Les crochets de la couronne inférieure sont de plus petite taille : 31 μ, de forme semblable mais le manche est plus court : 15 μ. Sa largeur est de 2 μ. La lame mesure 6 μ, la garde légèrement recourbée est longue de 16 μ, large de 6,5 μ (fig. 5 B). Les deux couronnes sont décalées de 20 μ l'une par rapport à l'autre.

2. Le cou.

Le cou est très peu développé ; la segmentation débute en arrière du scolex.

3. Appareil musculaire.

70 fibres musculaires parcourent longitudinalement le strobile sur chaque face du proglottis.

4 Système excréteur.

Il est composé de deux paires de canaux osmorégulateurs passant ventralement aux conduits sexuels. Dans les proglottis mûrs, les canaux dorsaux mesurent 6 à 10 μ de diamètre. Les canaux ventraux ont un diamètre très variable qui mesure en moyenne 35 μ ; ils sont reliés entre eux et au bord postérieur du proglottis par un fin canal transversal. Les canaux osmorégulateurs sont situés au quart de la largeur totale du proglottis de la bordure marginale.

5. Proglottis.

A — Morphologie générale et développement.

Ce sont des Cestodes dont la longueur ne dépasse pas 7 cm. La largeur atteint au maximum 1.600 μ. Un strobile entier recueilli chez *Steatomys sp.* nous a permis de suivre l'évolution de l'appareil génital.

N° du proglottis	Longueur en μ	Largeur en μ	Développement des organes génitaux
60	80	500	ébauche des testicules
100	150	800	ébauche des ovaires
130	200	1.150	proglottis mûr
150	250	1.100	développement de l'utérus
250	500	1.000	embryons hexacanthes différenciés

Les proglottis sont, en majorité, plus larges que longs. Cependant, quelques-uns se sont particulièrement étendus lors de la mort de l'animal et permettent une meilleure observation de l'anatomie (fig. 5 C et 5 D).

B. — Appareil reproducteur.

a) Atrium génital :

Les pores génitaux sont unilatéraux. Un seul strobile présente dans les tout premiers segments des conduits génitaux qui alternent irrégulièrement, mais les autres proglottis ont des pores génitaux unilatéraux.
L'atrium génital est situé près du bord antérieur du proglottis (1/5 à 1/4 de la largeur totale du proglottis). Il est entouré d'un sphincter où se concentrent de nombreux noyaux. Ce sphincter recouvre partiellement poche du cirre et vagin et s'évagine dans les anneaux mûrs. La position du vagin par rapport à la poche du cirre varie selon le proglottis examiné et l'état de contraction de celui-ci.

b) Appareil reproducteur mâle :

Testicules. — Le nombre de testicules par segment varie de 16 à 23. Le champ testiculaire est situé en arrière de l'ovaire et tend à se diviser sur la ligne médiane en deux parties groupant chacune le même nombre de testicules. Apparus vers le 100e proglottis, les testicules prennent une forme ovalaire dans les anneaux sexués et mesurent 65 $\times$ 30 μ. Ils subsistent longtemps dans les anneaux gravides.

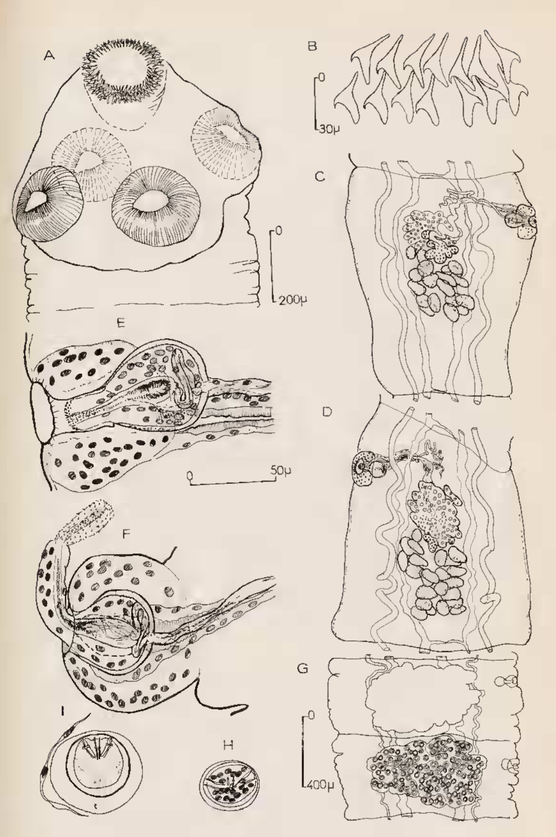


Fig. 5. — *Dilepis dollfusi* n. sp. — A. Scolex — B. Crochets du rostre — C. Proglottis, face dorsale (A,C et D, sont à la même échelle) — D. Proglottis, face ventrale — E. Atrium général, cirre invaginé — F. Atrium général, cirre évaginé — G. Proglottis gravide, utérus sacciforme — H. Œuf immature — I. Œuf mûr (B, E, F, H, I sont à la même échelle)

Poches du cirre. — Petites, sphériques, les poches du cirre mesurent à maturité 55-60 μ de long sur 50-55 μ de large (fig. 5 E). Leurs parois sont épaisses de 4 μ. Chaque poche du cirre est perpendiculaire à la bordure marginale du proglottis et n'atteint jamais les canaux osmorégulateurs. Dans les anneaux immatures, le cirre occupe l'atrium génital. A maturité, le sphincter s'évagine, ainsi que la lumière interne du cirre (fig. 5 F). Celui-ci, armé à son extrémité de petits crochets, mesure alors 90 μ de long sur 17 μ de large. A l'intérieur de la poche du cirre, le canal déférent est tapissé de soies. Il décrit une boucle avant de longer le vagin

c) Appareil reproducteur femelle.

Vagin. — Dépassant le niveau des canaux osmorégulateurs, il mesure 160 μ de long. Il est entouré d'un manchon de cellules glandulaires de 20 μ de diamètre. Il donne naissance à un canal séminal, renflé dans les proglottis sexuellement mûrs et dans les proglottis gravides, qui aboutit à la glande vitellogène.

Ovaires. — Ils ne forment qu'une seule masse profondément lobée mesurant à maturité 250 × 130 μ. La glande de Mehlis n'est pas visible.

Glandes vitellogènes. — Elles sont dorsales par rapport aux ovaires, antérieures ou postérieures à ceux-ci selon le degré de contraction du strobile.

Utérus. — Apparu vers le 150ᵉ anneau, l'utérus envahit le proglottis vers le 160ᵉ anneau et dépasse latéralement les canaux osmorégulateurs (fig. G). Sacciforme, il renferme les œufs qui, rehydratés, mesurent 50-55 μ de diamètre (fig. 5 H - 5 I). L'embryon hexacanthe entouré d'une deuxième membrane de 35 μ de diamètre mesure 28-30 μ. Ses crochets sont longs de 14 μ.

DISCUSSION.

Les caractères spécifiques de ce Cestode sont : Scolex de grande taille par rapport au strobile : 700 × 650 μ, portant quatre ventouses de 210-250 μ de diamètre ; rostellum armé d'une double couronne de 100 crochets longs de 31 μ et de 33 μ, de forme caractéristique : garde particulièrement importante. Pores génitaux très antérieurs sur la bordure marginale du proglottis, 16 à 23 testicules. Poche du cirre petite : 50 à 60 μ, cirre armé. Diamètre des œufs : 50-55 μ. Embryon hexacanthe : 28-30 μ ; crochets longs de 14 μ.

Les caractères suivants : utérus sacciforme, rostre armé d'une double couronne de crochets, pores sexuels unilatéraux, conduits sexuels passant à la face dorsale des vaisseaux excréteurs, testicules dans la moitié postérieure du segment, permettent de classer ce Cestode dans le genre *Dilepis*. Très répandu chez les Oiseaux, ce genre est peu représenté chez les Mammifères où l'on compte quatre espèces. Ce sont :

— *Dilepis vulpis* Petrov et Janchev 1960, parasite de *Vulpes vulpes* L. Cette espèce possède 68 crochets disposés en deux couronnes. Longs de 91-95 μ et 78-80 μ, ces crochets au manche très allongé et à garde réduite sont très différents par leur taille et leur forme de ceux de nos spécimens.

— *D. trichocephalus* Linstow 1905, parasite de *Cercopithecus pyrrhonotus* Hemp. & Ehrenb., Afrique Occidentale, ne possède que 12 crochets sur le rostre ; ce Cestode se distingue donc de notre matériel.

— *D. sphærocephala* (Rud. 1819) Meggitt 1924, parasite de *Chrysochloris asiatica asiatica L.*, Afrique du Sud, porte 44 à 48 crochets mesurant sur chaque couronne 60-75 μ et 68-77 μ. Ces crochets sont caractérisés par une lame très importante par rapport à la longueur du manche, la garde est réduite.

— *D. megacirrosa* Ortlepp 1940, est trouvé par son auteur en association avec *D. sphærocephala*. Les 44 à 50 crochets de *D. megacirrosa* mesurent sur chaque

couronne, respectivement 72-84 μ et 85-92 μ. De même forme que ceux de l'espèce précédente, ces crochets sont par conséquent très différents des crochets de nos échantillons.

Notre matériel appartient donc à une espèce distincte des espèces décrites jusqu'à présent chez les Mammifères. Nous pensons qu'elle est nouvelle et sommes heureux de la dédier à M. R.-Ph. Dollfus.

Famille : *HYMENOLEPIDIDÆ* E. Perrier 1897
Sous-famille : *HYMENOLEPIDINÆ* E. Perrier 1897

Hymenolepis petteri n. sp.

Hôte : *Lophuromys sikapusi* Temm.

Localisation géographique : Boukoko (Afrique).

Dates de récolte : 30-X-63 et 17-XI-63.

Matériel d'étude : 1 Cestode entier avec scolex, mesurant 11 cm de long, et des fragments de strobile en mauvais état de conservation.

1. Scolex.

Pyramidal, le scolex mesure 320 μ de large et 300 μ de haut. Il porte quatre ventouses globuleuses, inermes de 110 à 120 μ de diamètre (fig. 6 A). Le rostre évaginé est constitué d'un dôme ovalaire de 160 μ de long sur 110 μ de large, armé à sa base de très nombreux petits crochets : 128 au total, qui semblent non pas disposés en unique couronne mais étagés sur la base du rostellum. Cependant, l'absence de rostellum évaginé ne nous permet pas de préciser l'exacte position des crochets. Ceux-ci de petite taille : 10 μ, sont très caractéristiques car dépourvus de manche (fig. 6 B).

Ils sont donc réduits à une lame longue de 4 μ, portée par une garde, longue de 8 μ, large de 3,5 μ, qui constitue la principale partie du crochet. Le rostre est enfermé dans un étui très volumineux qui se prolonge légèrement en arrière du scolex. Il mesure 360 μ de long sur 150 μ de large.

2. Cou.

Il mesure 500 μ de long sur 350 μ de large.

3. Appareil musculaire.

Vingt faisceaux de fibres musculaires longitudinales sont visibles sur chaque face ventrale et dorsale.

4. Système excréteur.

Il est constitué de deux paires de canaux osmorégulateurs (fig. 6 C). Les canaux ventraux mesurent, 20 à 30 μ de large dans les anneaux mûrs, et sont reliés au bord postérieur par un fin canal transversal. Les canaux dorsaux, 7 μ de large, épousent le tracé des canaux ventraux auxquels ils sont étroitement accolés. Les canaux osmorégulateurs ventraux et dorsaux sont situés à 1/3 environ de la largeur totale du bord du proglottis ; ils passent sous les conduits génitaux mâles et femelles.

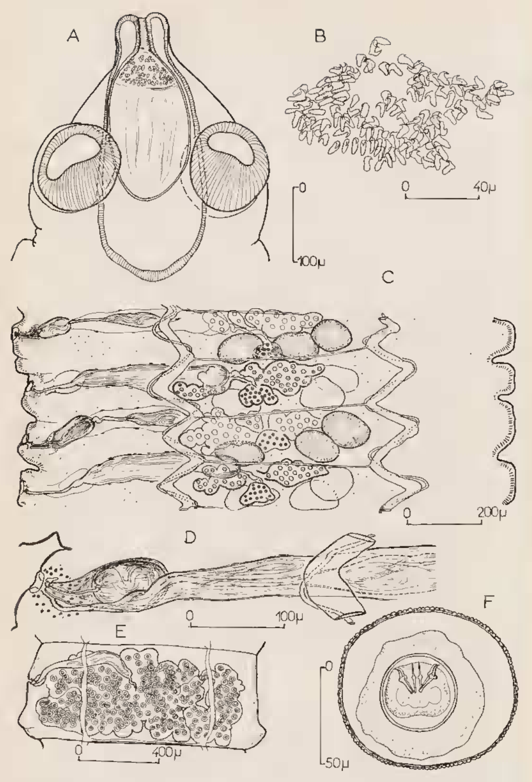


Fig. 6. — *Hymenolepis petteri* n. sp. — A. Scolex, rostre invaginé — B. Nombreux crochets du rostellum. Chaque crochet est réduit à une garde et une petite lame — C. Proglottis mûrs, vue ventrale, les organes génitaux mâles et femelles sont alternativement mis en évidence — D. Détail des conduits génitaux mâles et femelles, vue ventrale — E. Proglottis gravide, vue ventrale — F. Un œuf des derniers proglottis, coque ornementée de très nombreuses saillies.

5. Proglottis.

A. — Morphologie générale et développement.

Les proglottis sont toujours plus larges que longs. Leur taille en μ et l'évolution des organes génitaux sont indiqués dans le tableau suivant :

N° du proglottis	Longueur	Largeur	Développement des organes génitaux
1	50	400	
10	60	770	ébauches testiculaires
150	70	550	ébauche des ovaires et de la glande vitellogène
200	125	900	anneaux sexués
275	125	1.350	formation de l'utérus
400	450	1.250	—
500	600	1.350	œufs mûrs

Les 200 premiers proglottis sont immatures. Ils arrivent à maturité entre le 200ᵉ et le 275ᵉ. L'utérus envahit progressivement le proglottis à partir du 300ᵉ anneau. Les 50 derniers anneaux du strobile contiennent des œufs dont la coque est ornementée de nombreuses petites saillies.

B. — Appareil reproducteur.

a) Atrium génital :

Les pores génitaux sont unilatéraux. Les conduits génitaux débouchent dans un atrium petit, large de 5 à 7 μ et profond de 7 à 8 μ dans les anneaux mûrs.

b) Appareil reproducteur mâle :

Testicules. — Au nombre de 3 dans chaque proglottis, dorsaux par rapport aux glandes génitales femelles, ils sont disposés en ligne, les deux antiporaux se chevauchant légèrement (fig. 6 C). Certains proglottis (6 dans le strobile entier) ne comportent que deux testicules. Ce caractère s'accompagne d'une malformation de l'ovaire et de la glande vitellogène et nous le considérons comme une anomalie de développement sans valeur systématique. Les ébauches testiculaires sont visibles très tôt, les testicules atteignent leur taille maximum dans les anneaux mûrs : 125 × 110 μ. Ils s'allongent ensuite : 160 × 80 μ, puis dégénèrent pour disparaître vers le 320ᵉ proglottis.

Poches du cirre (fig. 6 D). — Dans les anneaux sexués, elles mesurent 130 à 140 μ de long, la largeur est de 43 à 55 μ. Leur paroi est mince : 2 à 3 μ. Chaque poche comprend trois parties :

— une gaine du cirre, longue de 30 μ, protège le cirre. Celui-ci est invaginé sur la presque totalité des anneaux. Sur trois, cependant, il est évaginé. Il mesure 40 μ de long sur 4 μ de diamètre. Sa surface est couverte de fines spinules,

— une région prostatique entourant le canal éjaculateur d'un petit sphincter,

— une vésicule séminale interne qui mesure dans les anneaux mûrs 80 μ de long sur 45 μ de large. Elle communique par un canal déférent long de 100 à 120 μ, large de 10 μ, avec une vésicule séminale externe en forme de fuseau de 140 μ de longueur et de 40 μ de largeur qui dépasse à peine le niveau des canaux osmorégulateurs.

c) Appareil reproducteur femelle :

Vagin. — Postérieur et ventral à la poche du cirre, il ne présente pas de différenciation apparente. Son diamètre s'élargit au bout d'une centaine de μ pour donner naissance à un très volumineux réceptacle séminal qui, en vue ventrale, recouvre une partie de la poche du cirre et la vésicule séminale externe en entier. Ce réceptacle séminal mesure 35 à 40 μ de large sur 200 μ de long dans les proglottis arrivés à maturité et subsiste très longtemps dans les anneaux gravides.

Ovaires. — Compris entre les canaux osmorégulateurs, ils sont antérieurs et ventraux. Ils apparaissent vers le 170e proglottis et se différencient en plusieurs lobes. La glande de Mehlis n'est pas distincte.

Glandes vitellogènes. — Compactes, situées ventralement, en arrière des ovaires, elles s'estompent dans les anneaux gravides pour disparaître vers le 280e proglottis. Dans les anneaux mûrs où leur taille est maximum, elles mesurent 140 × 70 μ.

Utérus (fig. 6 E). — Il se développe à partir du 275e anneau. Il occupe tout le proglottis dépassant largement le niveau des canaux osmorégulateurs vers le 420e. Les œufs des 50 derniers proglottis (450-500) paraissent prêts à être disséminés (fig. 6 F). Réhydratés, les embryons mesurent 30 à 36 μ de diamètre, ils portent trois paires de crochets longs de 18 μ (manche : 10 μ, garde longue de 2 μ, large de 5 μ, lame longue de 6 μ). Ils sont protégés par trois enveloppes successives. Une première entourant l'embryon, mesure 37 à 40 μ de diamètre, elle est épaisse de 1,5 μ, une seconde beaucoup plus fine, membrane albuminogène, ne se distingue que lorsqu'elle se décolle de la coque de l'œuf. Cette dernière, sphérique, a un diamètre de 80 à 90 μ et une épaisseur de 2 à 3 μ. Sa surface est curieusement ornée d'une multitude de petites saillies. La présence de cette enveloppe épaisse et très différenciée, semble indiquer un cycle hétéroxène, la protection de l'embryon doit en effet comme pour l'oncosphère d'*Hymenolepis diminuta* (Rud. 1819) être suffisante pour permettre l'attente d'une infestation d'un hôte intermédiaire.

Discussion :

Les caractères principaux de ce Cestode sont les suivants : strobile long de 11 cm - 500 proglottis, les 50 derniers contenant des œufs arrivés à maturité. Scolex large de 320 μ, haut de 300 μ ; rostellum invaginé long de 160 μ, large de 110 μ, armé de 128 crochets longs de 10 μ, réduits chacun à une garde et une petite lame, sac du rostre : 360 × 150 μ, ventouses inermes : 110-120 μ de diamètre. Pores génitaux unilatéraux situés au milieu du bord marginal du proglottis. Trois testicules : un poral, deux antiporaux. Deux paires de canaux osmorégulateurs passant ventralement aux conduits génitaux mâles et femelles. Poche du cirre de 130 à 140 μ de long sur 43-54 μ de large, cirre épineux. Utérus sacciforme s'étendant au-delà des canaux osmorégulateurs. Embryon de 30 à 36 μ de diamètre, crochets de 18 μ de long. L'embryon est entouré de trois enveloppes, la plus externe constitue une coque de 80 à 90 μ de diamètre dont la surface est granuleuse.

Les caractères suivants : ventouses inermes, rostellum bien développé avec fourreau, nombreux crochets du rostre et nombreux proglottis transversalement allongés, trois testicules par segment, poche du cirre relativement petite, utérus sacciforme s'étendant transversalement, situent à l'intérieur de la sous-famille des *Hymenolepidinæ* Perrier 1897 ce Cestode dans le genre *Hymenolepis* Weinland.

Le grand nombre de crochets de ce spécimen suffit à le différencier des autres *Hymenolepis* de Mammifères, à l'exception d'*H. nagatyi* Hylmy 1936. Cette espèce décrite du Libéria chez *Crocidura sp.* possède en effet 88-90 crochets. Baer, en 1959, redécrit cette espèce du Congo chez *Crocidura occidentalis kivu* Osgood, *C. occ.*

Sururæ (Heller) et *C. turbatarella* Dollman. Il signale 100 à 110 crochets sur le rostre. Cependant, les crochets de notre spécimen sont, par leur taille (10 μ) et par leur forme, très différents de ceux d'*H. nagatyi* qui mesurent de 19,5 à 22,5 μ.

Il est donc nécessaire de créer une espèce nouvelle que nous nommons *H. petteri*, en hommage à M. Francis Petter.

Hymenolepis diminuta (Rudolphi 1819)

Hôtes : *Mastomys* sp., originaire de Bangui, 28-IX-62, Bébé, 22-X-63.
Praomys jacksoni (De Winton), Toukoulou, 22-X-63 et 23-X-63.
Rattus rattus L., originaire de Bangui, 18-VI-63.

Matériel d'étude : très nombreux Cestodes.

Hymenolepis microstoma (Dujardin 1845)

Hôte : *Mastomys* sp., Pointe-Noire, 20-X-62.

Matériel : 2 Cestodes en fragments, 2 scolex portant chacun une couronne de 22 crochets longs de 14 μ.

Famille : *TÆNIIDÆ* Ludwig 1886

Tænia taeniaeformis (Batsch 1786)

Hôtes : *Rattus rattus* L., *Hybomys univittatus* (Peters).
Localisation géographique : République Centrafricaine.
Date de récolte : 18-VI-63 et 8-I-64.

Matériel : une seule larve dans le foie du *Rattus rattus L.*, 17 dans le foie d'*Hybomys univittatus*.

RÉSUMÉ

44 Muridæ sur 106 capturés en République Centrafricaine sont parasités par 11 Cestodes différents.

Trois espèces, cosmopolites, sont peu fréquentes : *Hymenolepis microstoma* (Dujardin 1845) chez *Mastomys* sp. à 32 chromosomes, cysticerques de *Tænia tæniæformis* (Batsch 1786) dans le foie d'*Hybomys univittatus* (Peters), *Hymenolepis diminuta* (Rud. 1819) parasite de *Praomys jacksoni* (De Winton), *Mastomys* et *Rattus rattus* L.

D'autres sont essentiellement africaines.

Deux espèces faiblement représentées ont une spécificité étroite : *Catenotænia lobata* Baer 1925, parasite de *Mastomys*, *Inermicapsifer congolensis* Mahon 1954, récolté chez deux *Cricetomys gambianus* Waterh.

Trois espèces dominantes infestent à elles seules 60 % des Rongeurs parasités :

— *Inermicapsifer madagascariensis* (Davaine 1870) confirme, par sa présence, chez *Æthomys medicatus* (Wroughton), *Arvicanthis niloticus* (Geoffroy), *Hybomys univittatus* (Peters), *Œnomys hypoxanthus* (Pucher.), *Pelomys campanæ* (Huet), *Thamnomys rutilans* Peters, sa bonne adaptation aux Rongeurs africains.

— *Raillietina* (*R.*) *trapezoides* Janicki 1904, déterminé chez quatre individus de la seule espèce *Lemniscomys striatus* L..et *Raillietina* (*R.*) *bæri* Meggitt & Subramanian 1927, qui parasite presque uniquement *Praomys jacksoni*, présentent une spécificité plus étroite.

Trois espèces nous paraissent nouvelles et intéressantes à étudier :

— *Dilepis dollfusi* n. sp., parasite de *Mastomys*, se caractérise par un scolex de grande taille portant deux couronnes de chacune 50 crochets à garde volumineuse, longs de 31 et 33 μ et une très petite poche du cirre : 60 $\times$ 55 μ. Cette espèce est le premier *Dilepis* signalé chez un Muridæ.

Très fréquent chez les Oiseaux, ce genre ne compte chez les Mammifères que quatre espèces. Notre matériel se distingue de ces dernières principalement par le nombre et la forme caractéristique de ses crochets.

La présence atypique de ce *Dilepis* chez le *Mastomys* à 32 chromosomes, qui nous a fourni un large éventail de Cestodes différents, résulte apparemment d'un phénomène de capture récent.

— *Anomotænia heimi* n. sp., trouvé chez deux *Lophuromys sikapusi*, appartient également à un genre très commun chez les Oiseaux, notamment les Charadriiformes, mais qui ne compte qu'une espèce chez les Mammifères. *A. telescopica* Barker & Andrews 1915, parasite du Rongeur néarctique *Fiber zibethicus*. Notre espèce se distingue par un nombre plus faible de crochets, tous égaux : 38 contre 48 chez *A. telescopica* où ils présentent en outre des tailles différentes sur chaque couronne.

— *Hymenolepis petteri* n. sp. trouvé en association avec *Anomotænia heimi* chez les *Lophuromys* précités, possède 128 crochets ; ce nombre le rapproche d'*H. nagatyi* Hilmy 1936, parasite de *Crocidura sp.* du Congo, dont le rostre porte 100-110 crochets. Cependant, les crochets de *H. petteri* diffèrent de ceux de *H. nagatyi* par leur taille plus petite (10 μ contre 19,5-22,5 μ), et par leur forme qui rappelle celle des crochets du genre *Aploparaxis*, Hyménolepide très répandu chez les Oiseaux aquatiques.

Notons que l'hôte *Lophuromys*, dont la parasitofaune n'est pas connue établit des pistes dans la végétation herbacée des lieux inondés.

La morphologie de ces trois Cestodes évoque celle des Cestodes d'Oiseaux et deux d'entre eux appartiennent à des genres peu répandus chez les Mammifères ; leur présence chez les Rongeurs africains laisserait donc supposer, dans la faune des Cestodes de ceux-ci, l'existence, à côté d'espèces autochtones anciennement adaptées, d'espèces allochtones récemment introduites.

BIBLIOGRAPHIE

Baer (J.G.), 1925. — Sur quelques Cestodes du Congo Belge. *Rev. Suisse Zool.*, *32*, p. 239-251, 10 fig.

Baer (J.G.), 1927. — Monographie des Cestodes de la famille des Anoplocephalidæ. *Bull. biol. France et Belgique*, *Suppl.* X, p. 1-241, 43 fig., 4 pl.

Baer (J.G.), 1959. — Helminthes parasites. *Explor. des Parcs Nat. du Congo Belge* (*Mission J.G. Baer - W. Gerber 1958*), *1*, p. 1-163, 94 fig., pl.

Baer (J.G.) & Fain (A.), 1960. — Cestodes. *Explor. Parc Nat. Upemba* (*Mission G.F. De Witte*), *36*, p. 1-38, 12 fig.

Baer (J.G.) & Fain (A.), 1955. — Cestodes, *Parc Nat. de la Garamba* (*Mission H. De Saeger*), *21*, 1, p. 3-10.

Barker (F.D.) & Andrews (M.), 1915. — *Anomotænia telescopica* Barker & Andrews sp. nov. *in Barker (F.D.)*. Parasites of the American Muskrat *Fiber zibethicus*. *J. Parasit.*, *1*, 4, p. 194-195.

Baylis (H.A.), 1939. — Records of some parasitic Worms from the Belgian Congo. *Ann. Mag. Nat. Hist.* (11), *3*, p. 625-629.

Fain (A.), 1950. — *Inermicapsifer cubensis* (Kouri 1938), présence du Cestode *I. cubensis*, synonyme de *Inermicapsifer arvicanthidis* (Kofend 1917) chez un indigène et chez un Rat (*Rattus r. rattus* L.) au Ruanda-Urundi (Congo Belge). *Bull. Soc. Pathol. exot.*, *43*, p. 438-443.

Hansen (M.F.), 1950. — A new dilepid tapeworm and notes on other tapeworms of Rodents. *Amer. Midl. Nat.* (43), *2*, p. 471-479, 9 fig.

Harwood (P.D.) & Cooke (V.), 1949. — The Helminths from a heavily parasitized fox Squirrel, *Sciurus niger*. *Ohio J. Sci.*, *49*, p. 140-148, 4 fig.

Hilmy (J.S.), 1936. — Parasites from Liberia and French Guinea, Part III. Cestodes from Liberia. *Publ. egyptian Univ. Fac. Med.*, *9*, p. 1-72, 10 pl.

Joyeux (Ch.) & Baer (J.G.), 1927. — Etude de quelques Cestodes provenant des colonies françaises d'Afrique et de Madagascar. *Ann. Parasitol. hum. et comp.*, *5*, 1, p. 27-36, 8 fig.

Joyeux (Ch.) & Baer (J.G.), 1928. — Note d'Helminthologie tunisienne. *Arch. Inst. Pasteur Tunis*, *17*, p. 347-349.

Joyeux (Ch.) & Baer (J.G.), 1929. — *Raillietina* (*R.*) *celebensis Janicki* 1902 et *Raillietina* (*R.*) *baeri* Meggitt et Subramanian 1927. *Bull. Soc. Pathol. exot.*, *22*, p. 675-677.

Joyeux (Ch.) & Baer (J.G.), 1930. — On a collection of Cestodes from Nigeria. *Journ. Helm.*, *8*, 1, p. 59-64, 4 fig.

Joyeux (Ch.) & Baer (J.G.), 1936. — Faune de France - 30 - Cestodes. Paris, p. 1-613, 569 fig.

Linstow (V.), 1905. — Helminthen aus Ceylon und aus arktischen Breiten. *Z. Wiss. Zool.*, *82*, p. 181-193, 15 fig.

McLeod (J.A.), 1933. — A parasitological Survey of the genus *Citellus* in Manitoba. *Canad. J. Res.*, *9*, p. 108-127, 18 fig., 1 pl.

Mahon (J.), 1954. — Tapeworms from the Belgian Congo. *Ann. Mus. Roy. Congo Belge. C. Zool., Sér. 5, 1,* p. 137-264, 74 fig.

Meggitt (F.J.), 1924. — Cestodes of Mammals. London, p. 1-282.

Meggitt (F.J.) & Subramanian (K.), 1927. — The tapewoims of Rodents of the Subfamily *Murinæ,* with special reference to those occuring in Rangoon. *J. Burma Res.* Soc., 17, p. 190-237.

Ortlepp (R.J.), 1940. — South African Helminths, Part VII. Miscellaneous Helminths, chiefly Cestodes. *Onderst. J. Vet., Sc. Ann. Ind., 14,* 1-2, p. 97-110, 9 fig.

Ortlepp (R.J.), 1962. — On two new *Catenotænia* tapeworms from a South African Rat with remarks on the species of the genus. *Onderst. J. Vet. Res., 29,* 1, p. 11-19, 2 fig., 1 pl.

Petrov (A.A.) & Janchev (I.I.), 1960. — Feststellung einer neuen Zestodenart *Dilepis vulpis* nov. sp. im Fuchs (*Vulpes vulpes L.*) in Bulgarien. *Dokl. Bolgar. Akad, Nauk, 13,* 4, p. 483-485, illus.

Sandars (D.F.), 1957. — Cestoda from *Rattus assimilis* (Gould 1858) from Australia. *Journ. Helm., 31,* n° 1-2, p. 65-78, 12 fig.

Southwell (J.), 1921. — Cestodes from African Rats. *Ann. trop. Med. Parasitol., 15,* 2, p. 167-168.

Yamaguti (S.), 1959. — Systema Helminthum, vol. II. The Cestodes of Vertebrates, p. 1-625.

Laboratoire de Zoologie (Vers) (Professeur : A. Chabaud)
Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
